

CONTACTS**Responsable pédagogique**de la 1^{re} année de licence

Sébastien LEROUX

Sebastien.Leroux@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Tél. : + 33 (0)4 76 82 20 00

iuga-scolarité@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
 Institut d'urbanisme et de géographie
 alpine
 Cité des territoires
 14 avenue Marie Reynoard
 38100 Grenoble

EN BREF**Domaine :**

SHS (sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

IUGA (institut d'urbanisme et de géographie alpine)

Durée des études : 3 ans**Nombre de crédits :** 180 ECTS**QUELQUES CHIFFRES**

Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
 2022/2023 :

GRENOBLE

136

GRENOBLE**LICENCE****GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT**

Vous êtes intéressé-e par la Géographie et l'aménagement ? Découvrez la discipline dans toutes ses dimensions, à l'Université Grenoble Alpes.

À la croisée des sciences humaines et des sciences de la nature, la géographie traite de l'action des sociétés sur leur territoire. Au cœur d'enjeux contemporains comme la transition, les migrations, le développement durable ou le métropolisation, la géographie est une discipline au cœur de l'actualité.

- La licence « Géographie et aménagement » offre une formation à la géographie, à l'environnement, à l'aménagement et à l'urbanisme. Elle se particularise par son approche interdisciplinaire, avec des enseignements portant aussi bien sur la ville, la géographie physique, la mondialisation, la mobilité, l'organisation spatiale des sociétés, etc.
- Elle vise aussi à permettre aux étudiant.es d'accéder aux connaissances fondamentales de ses disciplines mais aussi à les préparer à l'accès au marché du travail. Les métiers associés à la licence sont tournés vers l'action volontaire d'un groupe social, d'une institution pour organiser, voire transformer l'espace dans le but de générer des effets positifs sur la société. Cette action recouvre un ensemble de pratiques qui concernent à la fois la création d'équipements, l'organisation institutionnelle d'un espace, la promotion du développement d'un territoire, la compensation des inégalités spatiales, la protection des patrimoines culturel et naturel, etc.
- S'appuyant sur les connaissances fondamentales de ses différentes disciplines, la licence propose aussi une part importante d'enseignements autour des méthodes et techniques. Avec les technologies de l'information et de la communication, les géographes ont aussi fait de leur mode d'expression privilégié, la carte, un outil numérique performant et d'actualité. Néanmoins, les méthodes d'enquêtes qualitative et quantitative, la méthodologie du travail universitaire, les statistiques appliquées à ces domaines, le travail de rédaction de dossier sont aussi au cœur des enseignements, en particulier à partir de la L2 grâce aux ateliers.



ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 20 crédits par semestre.

SPÉCIALISATION PROGRESSIVE ET PLURIDISCIPLINARITÉ

La licence Géographie et aménagement propose une pluridisciplinarité et une spécialisation progressive de la 1^{re} (L1) à la 3^e année (L3).

● La L1 est qualifiée d'année de « découverte » avec une organisation conçue à partir d'UE (unités d'enseignement) communes pour l'ensemble des étudiants. L'approche est pluridisciplinaire fondée sur des thématiques relevant des sciences sociales, humaines mais également naturelles et environnementales.

● La L2 est qualifiée de « déterminante » organisée avec des UE de tronc commun (50%) et des UE spécifiques (50%) au choix des étudiants.

● La L3 est dite de « spécialisation » avec 30% de tronc commun et 70% pour des UE réparties au sein de cinq parcours au choix des étudiants.

PLUSIEURS PARCOURS EN L3

● Aménagement

1 - constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'aménagement du territoire et les grands enjeux de l'organisation de ces derniers : histoire de l'aménagement, pratiques et principaux enjeux de l'aménagement contemporain.

2 - constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'aménagement : histoire et étude de l'aménagement, la carte comme outil technique et stratégique, théorie du développement économique, etc.

3 - développement de la culture du projet : les UE atelier permettent le travail de terrain, le travail en groupe et le travail avec des partenaires extérieurs (cabinet d'audit, collectivités territoriales, etc.).

4 - maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : géomatique, statistiques, cartographie.

● Environnement

1 - constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'environnement et sur les rapports de l'humanité à la nature : hydrologie, pédologie, climatologie, biogéographie.

2 - constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'appréhension de l'environnement : climatologie, biogéographie, hydrologie, etc.

3 - culture du projet : ateliers consacrés à l'analyse d'un environnement et à la formalisation de propositions de gestion et d'aménagement de celui-ci.

4 - maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : géomatique, cartographie, statistiques, télédétection.

● Géographie, espaces et sociétés

1 - constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'espace et des sociétés et sur les grands enjeux et les grandes thématiques qui les concernent : géopolitique, histoire politique contemporaine, développement, etc.

2 - constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'appréhension des sociétés : théories des sciences sociales, géographie culturelle, pratique de la recherche action de terrain (adaptée aux étudiants de licence), etc.

3 - culture du projet : ateliers consacrés à l'analyse d'un espace et à la mise en place de recherche sur celui-ci.

4 - maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : géomatique, statistiques, cartographie.

● Urbanisme

1 - constitution d'une culture générale, scientifique et critique sur le fonctionnement des villes et les grands enjeux du développement urbain actuel : métropolisation et expansion des villes, recompositions des espaces urbains et paysagers, modalités de gouvernance, mobilités et déplacements, inégalités et justices sociales, spatiales et territoriales, enjeux de la durabilité, etc.

2 - constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensable à l'appréhension de l'urbain : évolution des politiques et doctrines urbaines, histoires de l'architecture et du patrimoine, sociologie urbaine, institutions locales, politiques publiques (transports, habitat, etc.), outils de planification, développement local, droit de l'urbanisme, finances locales, analyses morphologiques, etc.

3 - culture du projet sous la forme d'ateliers consacrés à l'analyse d'espaces urbains, publics et/ou privés et à la formalisation d'orientations de projet, le plus souvent en lien avec une commande issue des acteurs locaux.

4 - maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : dessin manuel, dessin assisté par ordinateur, cartographie.

● Écosphère

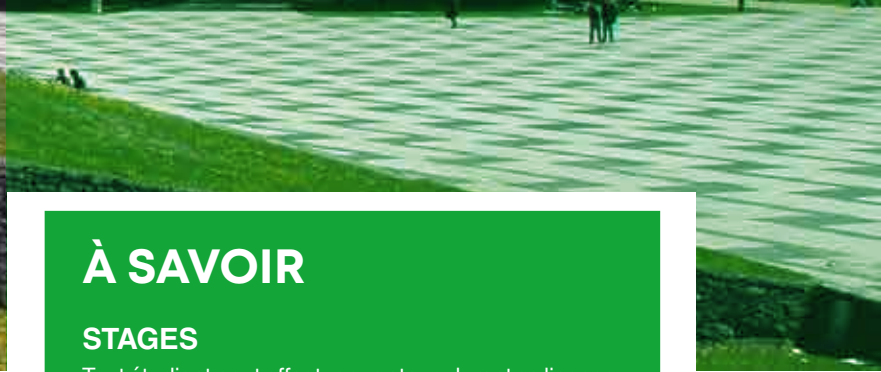
Le parcours Écosphère est un parcours interdisciplinaire cohabilité avec l'UFR de Chimie-Biologie, au sein de la licence de Sciences de la vie. Les enseignements sont dispensés à part égale entre les deux UFRs. Il est fortement conseillé d'avoir pris les options d'environnement en L2 pour accéder à ce parcours.

1 - constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement des écosystèmes, de leur environnement physique et des sociétés humaines : biodiversité et évolution, géosystèmes de montagne, organismes et milieux

2 - constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques pour une gestion durable des écosystèmes : écologie, climatologie, biogéographie, hydrologie, géomorphologie

3 - culture du projet : ateliers consacrés à la compréhension et à la caractérisation d'un milieu à l'aide d'observations et de mesures de terrain

4 - maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire et de sa gestion : géomatique, cartographie, statistiques, télédétection



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, quatre types de cours permettent l'acquisition des connaissances.

● Les cours magistraux (CM)

Ils se déroulent en amphithéâtre. Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constituent le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

● Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des cours plus appliqués en petits groupes. Selon les disciplines, le travail proposé peut se faire sous la forme d'un complément ou d'une illustration d'une partie d'un CM, d'exercices impliquant une réflexion en groupes ou d'exposés sur des articles ou des thèmes soit imposés soit libres.

● Les travaux pratiques (TP)

Ce sont des cours appliqués en petits groupes (généralement un maximum de 20 étudiant.es). Souvent en salle informatique, les TP permettent d'approfondir la maîtrise des méthodes disciplinaires, des outils et des techniques.

● Les sorties de terrain et les ateliers

La pratique du terrain est indispensable à la formation des étudiants en géographie. Elle permet de mobiliser les connaissances acquises durant les cours. Elle permet de voir l'espace « en direct » et non au travers d'outils de visualisation (cartes, photographies, etc.). Elle offre aussi une compétence indispensable aux futurs métiers vers lesquels ils peuvent se diriger. Enfin, elle permet de rencontrer et d'échanger avec les acteurs et gestionnaires de l'espace et des territoires. Les sorties terrain sont présentes de la L1 à la L3.

Souvent couplés avec des sorties de terrain, les ateliers permettent aux étudiants de travailler autrement en insistant sur la culture du projet, sur la montée en compétence et le travail de groupe.

À SAVOIR

STAGES

Tout étudiant peut effectuer un stage durant sa licence. Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus en tant qu'option par exemple.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...

En licence 3, un stage court en milieu professionnel est obligatoire. Ce stage est validé par 3 ECTS.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

ÉVALUATION :

ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- **l'évaluation continue** : elle a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité.

Types d'exercices demandés : devoirs surveillés, rédaction de rapport, devoirs à la maison, exposé oral, etc.

- **l'examen terminal** : il se déroule à la fin de chaque semestre.

Types d'exercices demandés : QCM, dissertation, commentaires de documents, etc.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.



ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : 04 38 38 84 97
ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle

- **une semaine de rentrée** est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : visite du campus, présentation des enseignants et des programmes, test de positionnement en langues vivantes et en informatique, conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, l'insertion professionnelle.
- **un tutorat** : il est assuré par des étudiant-e-s avancé-e-s dans leurs études. Il permet un accompagnement personnalisé sur le travail demandé en TD (travaux à rendre, explicitation de contenus, travail sur les cartes).
- **des enseignements de méthodologie du travail universitaire** sont intégrés au cursus.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

- Après une L2 validée, il est possible d'intégrer une **licence professionnelle**, pour un accès à l'emploi avec un diplôme de niveau Bac + 3 dans les parcours suivants proposés à l'Université Grenoble Alpes : parcours Guide conférencier ; parcours Gestionnaire des espaces naturels et de loisirs ; parcours Concepteur de produits touristiques patrimoniaux.
- À l'issue de la licence, 2 mentions de masters de l'UGA sont proposées aux étudiants, comportant chacun plusieurs parcours :
 - **Master Géographie, aménagement, environnement, développement** : parcours Géographie, information, interfaces, durabilité, environnements (M1 et M2) ; parcours Géographie, pouvoir, espaces, justice, environnements (M1 et M2) ; parcours Géomatique et analyse spatiale (M1 et M2) ; parcours Géographies, espaces, homme, environnement, ressources, systèmes (M2) ; parcours Tourisme, innovation, transition (M2) ; parcours Ingénierie du développement territorial et de la transition (M2)
 - **Master Urbanisme et aménagement** : parcours Design urbain (M1 et M2) ; parcours Ingénierie du développement et de l'aménagement des territoires en transition (M1 et M2) ; parcours Maîtrise d'ouvrage du bâtiment (M2) ; parcours Urbanisme et projet urbain (M1 et M2) ; parcours Transformative urban studies (M1 et M2)

Insertion professionnelle

La géographie prépare à de nombreux métiers : Les métiers de l'aménagement, du développement territorial et de la gestion de l'environnement ; Les métiers du secteur associatif (ONG, secteur sanitaire et social, etc.) ; des métiers à dimension internationale (coopération, ONG, etc.) ; les métiers de la recherche et de la prospective ; les métiers de l'enseignement secondaire.

Compétences

À l'issue des 3 années validées en licence Géographie et aménagement, les étudiants sont en capacité de :

- analyser et accompagner l'organisation et l'aménagement de l'espace et des territoires : réaliser des relevés biogéographiques, climatologiques, hydrologiques et géomorphologiques, effectuer des enquêtes, poser des diagnostics, réaliser des représentations graphiques, dialoguer avec les commanditaires et les acteurs du territoire
- construire et créer une cartographie, un système d'information géographique, une base de données géographiques et savoir les analyser
- produire, monter des dossiers en hiérarchisant les informations et les synthétisant
- travailler en groupe en respectant les étapes de travail proposées et en rendant compte de son activité.